

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

---

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue exceptionnellement en huis clos le mardi 16 mars 2021 à compter de 10h50 au Centre communautaire situé au 5, rue de la Polyvalente, en vertu de l'arrêté pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux (COVID-19), ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

**Sont présents :**

Monsieur Alain Fortin	Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton
Monsieur Alphée Moreau	Maire de la municipalité de Aumond
Monsieur Ronald Cross	Maire de la municipalité de Messines
Madame Francine Fortin	Mairesse de la Ville de Maniwaki

**Est aussi présente par visioconférence :**

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

**Ouverture de la séance par le préfet**

---

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 10 h 50 et aborde ensuite l'ordre du jour.

**2021-CA-011**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 16 mars 2021**

---

Monsieur le conseiller Ronald Cross, appuyé par monsieur le conseiller Alphée Moreau, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2021-CA-012**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 février 2021**

---

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 16 février 2021, soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2021-CA-013**

**Octroi de financement – 40 000\$ à même le fonds PAUPME (AERAM) – Dossier 21-003, sous conditions**

---

Monsieur le conseiller Ronald Cross, appuyé par monsieur le conseiller Alphée Moreau, propose et il est résolu d'octroyer un montant de 40 000 \$ à même le fonds PAUPME (AERAM) au dossier 21-003, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 8 mars 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2021-CA-014**

**Octroi de financement – 50 000\$ à même le fonds PAUPME (AERAM) – Dossier 21-004, sous conditions**

---

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'octroyer un montant de 50 000 \$ à même le fonds PAUPME (AERAM) au dossier 21-004, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 8 mars 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**2021-CA-0015**

**Clôture de la séance**

---

Madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu de clore la présente séance à 10 h 53.

---

**Chantal Lamarche**  
Préfète

---

**Véronique Denis**  
Directrice générale adjointe  
et greffière

*Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*